

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Machine de dégravage des écrans sur la commune principale de l'AIOT 11 Rue de Champ Pusy 25170 Pelousey.

La référence de votre dossier est A-3-00C7V1O9 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 30/11/2023 à 12h04 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **41962722900026**

Raison sociale **ADHEX DECORATION AND INDUSTRIAL MARKING**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**PELOUSEY**

**25170 PELOUSEY**

### Signataire

Qualité : **Responsable de site**

### Référent

Fonction : **Responsable Qualité**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Machine de dégravage des écrans**

Description des activités :

**Le dégravage des écrans jusqu'à présent réalisé avec une machine haute pression a basculé vers un équipement automatique contenant des cuves de solvants. L'installation de dégravage automatique des écrans est composée : - d'une cuve d'élimination des encres d'une contenance de 225L (SECTION 1) - d'une cuve d'élimination des émulsions d'une contenance de 164L (SECTION 2) -d'une station de rinçage à haute pression d'une contenance de 74L (SECTION 3)**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

## 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **11 Rue de Champ Pusy 25170 Pelousey**

X : 921004

Y : 6689601

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

[Modes d'exploitation](#)

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Automatisation du procédé avec utilisation de produits dont la nature est précisée ci-dessous : -**

**SECTION 1 : Solvants organiques purs - SECTION 2 : solvants organiques (concentrés et dilués de 1 à 10%) - SECTION 3 : Eau et traces de solvants organiques**

**Système de traitement des effluents mis en place en sortie de l'installation. Contrôle périodique des valeurs limites de pH.**

**Stockage des solvants usés en fûts métalliques de 220L et évacués en tant que déchets tous les 6 mois maximum (Traitements par prestataire extérieur).**